

## AUTO DIAGNOSTIC

**Ce questionnaire peut vous permettre, en quelques minutes et, sous réserve d'une analyse plus précise de la situation de votre entreprise, de mettre en évidence les sources ou les origines de vos difficultés.**

**Vous pouvez le compléter seul, mais nous vous recommandons de le faire avec l'aide de votre expert comptable.**

### **CRITÈRES FINANCIERS**

- |  |            |            |
|--|------------|------------|
| 1) Votre trésorerie ne vous permet pas de régler votre prochaine échéance de cotisations sociales ou une échéance fiscale, votre loyer, vos salariés.            | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 2) Vous avez un résultat déficitaire.  | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 3) Vous subissez un accroissement excessif des charges d'exploitation, une réduction de votre marge.   | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 4) Vous êtes depuis plus de trois mois en situation de plafond de votre autorisation de découvert, de suppression de concours autorisé ou du crédit fournisseur. | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 5) Vous subissez des retards ou des incidents de paiement de vos clients et/ou vous êtes dans l'obligation de demander un délai à l'un de vos fournisseurs       | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 6) Vous ne pouvez pas assurer le financement du remplacement d'une machine tombée en panne.  | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 7) Uniquement pour les sociétés : vous n'avez pas établi vos comptes annuels.  | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

### **CRITÈRES COMMERCIAUX**

- |   |            |            |
|---|------------|------------|
| 8) Vous avez perdu votre principal client ou vous subissez la faillite d'un de vos clients.   | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 9) Vous constatez une baisse anormale de l'activité ou vous ne réalisez pas le chiffre d'affaires prévu (mauvaise conjoncture économique, blocage des prix, difficultés commerciales...). | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 10) Vous avez constaté des pertes de parts de marché, (vos produits sont obsolètes ou répondent moins à la demande, la concurrence a évolué).   | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

## CRITÈRES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

- |  |            |            |
|--|------------|------------|
| 11) Un jugement vous a été notifié condamnant la société à des dommages net intérêts importants (Prud'hommes...).                                  | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 12) Vous avez reçu une notification de redressement significatif suite à un contrôle fiscal ou social.   | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 13) Il existe dans votre entreprise une mésentente entre associés, un problème de gestion de personnel, de recrutement ou un départ de dirigeants. | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| 14) Vous avez été victimes de phénomènes accidentels : dégât des eaux, incendie, cambriolage...  | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

### SOUS RÉSERVE D'ANALYSE AU CAS PAR CAS

#### MISE EN PLACE D'OUTILS DE SUIVI DE VOTRE ENTREPRISE

Vous avez coché **moins de 3 OUI**, nous vous conseillons de mettre en place un certain nombre d'outils afin d'assurer le suivi de votre entreprise.

- Un plan de trésorerie,
- Un suivi de la facturation,
- Un système de relance plus systématique,
- Un outil de suivi des clients.

#### ATTENTION : IL FAUT VOUS FAIRE ACCOMPAGNER

Vous avez **entre 3 et 5 OUI**, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec l'un de vos conseillers (votre expert-comptable ou votre conseiller CACIMA).

#### URGENCE : VOUS DEVEZ AGIR VITE

Vous avez coché **plus de 5 OUI**, vous devez vérifier si vous êtes en état de cessation des paiements avec l'aide de votre expert comptable.

- Vous êtes en état de cessation des paiements : alors vous devez retirer un dossier auprès du tribunal de Commerce.
- Vous n'êtes pas en état de cessation des paiements : il faut vous faire conseiller.

**NB : il est à préciser que pour ces trois situations il faut prendre en compte le potentiel actuel et réaliste de l'entreprise à travers des prévisions d'exploitation et de trésorerie.**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT**

4 boulevard Constant Colmay  
BP : 4207  
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
+ 508 41 05 30  
contact@cacima.fr  
www.cacima.fr